

CONDUIRE OU TÉLÉPHONER IL FAUT CHOISIR !

4 sources de distraction

Le smartphone est le seul dispositif qui cumule les **4 sources de distraction** qui peuvent détourner l'attention d'un conducteur.

Écrire un message en conduisant multiplie par conséquent le risque d'accident par **23** : il oblige le conducteur à détourner les yeux de la route pendant en moyenne **5 secondes**.

L'attention est détournée par :



**TÉLÉPHONE AU VOLANT :
SANCTION IMMÉDIATE !**

Perte de **3 points**
sur le permis de
conduire

- 3
points

135 €
d'amende

CONTRAVENTION DE CLASSE 4

- Amende forfaitaire de 135 €
- Amende forfaitaire minorée de 90 €
- Amende forfaitaire majorée de 375 €
- Maxima 750 €

10 CONSEILS POUR S'EMPÊCHER DE TÉLÉPHONER AU VOLANT



DÉBRANCHEZ ... solution radicale



Ou passez en «**MODE CONDUITE**», ou «ne pas déranger»



Mettez-le dans votre **COFFRE** si vous avez peur de craquer



ANTICIPEZ, téléphonez avant ou après



DÉLÉGUEZ à votre passager



FAITES UNE PAUSE pour téléphoner en vous arrêtant dans un lieu approprié



CALCULEZ les conséquences = 135 euros, 3 points en moins



DÉTENDEZ-VOUS, si vous manquez un appel, rien n'est plus important que votre vie !



MÉFIEZ-VOUS du kit mains libres qui distrait malgré tout



SAUVEZ VOS AMIS, assurez-vous que votre interlocuteur n'est pas en train de conduire quand vous l'appeliez